



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal - Comité Régional Occitanie

Affiliée au C.N.O.S.F. - Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



COMMUNIQUE LA COMMISSION SPORTIVE DU 13 FEVRIER 2024

COUPE DE FRANCE ET COUPE DE L'AMITIE

Nous avons souhaité aller vers une transformation de la Coupe de l'amitié avec une récompense sportive pour plusieurs clubs à l'issue de l'année 2024.

Les MODIFICATIONS sont de deux ordres :

- Le vainqueur de la Coupe de l'Amitié 2024 sera qualifié d'office pour le 3^{ème} Tour de la Coupe de France de l'année 2025 sous réserve d'inscription et du paiement du montant de l'engagement. En principe le troisième tour correspond au cadrage.
- Les clubs qui seront qualifiés au premier tour de zone de la Coupe de France de l'année 2024 seront intégrés également au 3^{ème} tour de zone de la Coupe de France de l'année 2025 sous réserve d'inscription et du paiement de montant de l'engagement.
- Le nombre de clubs qui seront qualifiés pour le premier tour de zone de la Coupe de France de l'année 2024/2025 sont de six (6).

LA COMMISSION SPORTIVE

